

Politique de santé

# La convention des droits des personnes handicapées n'exclut pas la solidarité nationale

Publié le 11/07/24 -  
17h28



**Avec son livre vert, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys propose une nouvelle lecture de la convention des droits des personnes handicapées, nuanciant celle de l'Onu d'influence néolibérale.**

En avril 2023, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf) a estimé que les annonces de la conférence nationale du handicap n'apportent pas de réponse structurelle à la hauteur des enjeux. Elle a alors promis la rédaction de deux livres : un livre vert pour contribuer à la réflexion sur la politique publique du handicap et un livre blanc sur les conditions de la réussite. Lors de son université d'été à Auray (Morbihan), la fédération a réfléchi avec ses adhérents à une première version du livre vert (à télécharger ci-dessous).

## La conception néolibérale du comité des droits

*"Nous avons fait le choix de repartir du texte qui doit servir de boussole aux politiques internationales du handicap : la convention internationale des droits des personnes handicapées", explique Marc Maudinet, membre du conseil scientifique de la Fisaf. Tout en rappelant que la fédération ne compte pas défendre des pratiques institutionnelles qui ne seraient pas inclusives, il précise que le mot désinstitutionnalisation ne figure pas dans cette convention et que la condamnation de toute institution, quelle qu'elle soit émane d'observations générales du comité des droits des personnes handicapées de l'Organisation des nations unies ou d'analyses des rapporteurs spéciaux sur les droits des personnes.*

*"Ce sont des textes ouvrant le débat sur la base de choix interprétatifs, politiques et idéologiques de conception néolibérale qui promeuvent l'individualisme et effacent la solidarité.", ajoute Marc Maudinet. Une conception dans laquelle la personne en situation de handicap va piocher, en fonction de ses besoins et de ses moyens financiers et cognitifs, dans un panel de prestations. "Devenir*

*entrepreneur de soi-même devient l'étendard de l'autonomie et de la responsabilité individuelle et morale, d'une indépendance retrouvée. Avec ce modèle, la personnalisation des soutiens est essentiellement d'ordre individuel", souligne-t-il.*

#### **Passer de l'inclusion scolaire à l'école inclusive**

S'il se réjouit de voir avec le développement des dispositifs, des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation et maintenant l'expérimentation des pôles d'appui à la scolarité, le secteur médico-social entrer de plain-pied à l'école, Serge Thomazet, auteur de la partie école du livre vert, ne souhaite pas que les professionnels du secteur médico-social deviennent les conseillers de ceux de l'école.

*"Tant qu'on raisonnera ainsi on restera dans une logique de compensation. L'école inclusive doit être une école accessible. Les enseignants doivent pouvoir adapter leur pédagogie, sans attendre un diagnostic mais ils ne doivent pas être les seuls à pouvoir proposer des réponses", analyse-t-il. Il milite pour la coformation et la coresponsabilité et la conception universelle de l'apprentissage.*

#### **Un système bloqué ?**

Il y a urgence à sortir de la logique des besoins, basée sur une conception médicale du handicap à une logique des droits. La pair-aidance, les assistants au parcours de vie, les groupes d'entraide mutuels vont dans ce sens. *"Tous ces dispositifs ont été portés par le terrain, coconstruits, voire portés par les personnes concernées, c'est un travail de dentelle qui doit s'adapter à chaque contexte, ça ne va pas vraiment dans le sens des injonctions verticales des tutelles que subissent bien souvent nos associations",* commente Philippe Calmette président de la Fisaf.

La transformation de l'offre est à l'œuvre depuis des années et pourtant notre système a du mal à se réformer en profondeur. Philippe Calmette y voit plusieurs raisons : d'abord un pilotage des politiques publiques éclaté entre différents acteurs, ensuite les modalités de financement du secteur qui restent largement "à la place". *"En vingt ans nous n'avons pas été capables d'adapter notre système de tarification, qui est extrêmement structurant, aux enjeux de l'effectivité des droits",* analyse-t-il. Quant aux expérimentations, elles se multiplient au gré des lois et des décrets. *"Rarement suivies d'évaluations, elles ne sont presque jamais généralisées",* ajoute-t-il.

Ces difficultés d'évolution, il les lie au fait que la question de l'autonomie des personnes handicapées,

comme celle des personnes âgées, n'a pas été pensée par les créateurs de la sécurité sociale en 1945, renvoyant cette question de l'autonomie à l'aide sociale. Cette dernière, "*la charité de la République, ne s'inscrit pas dans une logique de droit*" tandis que la sécurité sociale repose sur quatre piliers :

- l'universalité des droits ;
- l'égalité de traitement des personnes et des acteurs de santé qui soignent et accompagnent ;
- le financement par la solidarité nationale ;
- l'unité de pilotage et de régulation.

D'où la demande répétée de la Fisaf d'une véritable cinquième branche et, pour porter l'ensemble des défis, d'une politique d'inclusion accompagnée d'une loi de programmation. Deux sujets sur lesquels la fédération, avec ses partenaires, au premier rang desquels le Collectif handicaps, va à nouveau faire de lobbying auprès du prochain Gouvernement.

#### Liens et documents associés

- [Le livre vert \[PDF\]](#)

---

**Emmanuelle Deleplace, à Auray**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

#### Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

#### Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>